



École du Parc

Appel à projets
2025-2026



Candidature jusqu'au 19 septembre 2025

Écoles, collèges et lycées

Établissements sociaux centre loisirs / maison de retraite / accueil de tout-petits (dès 2 ans) / structure accueil personnes en situation de handicap...

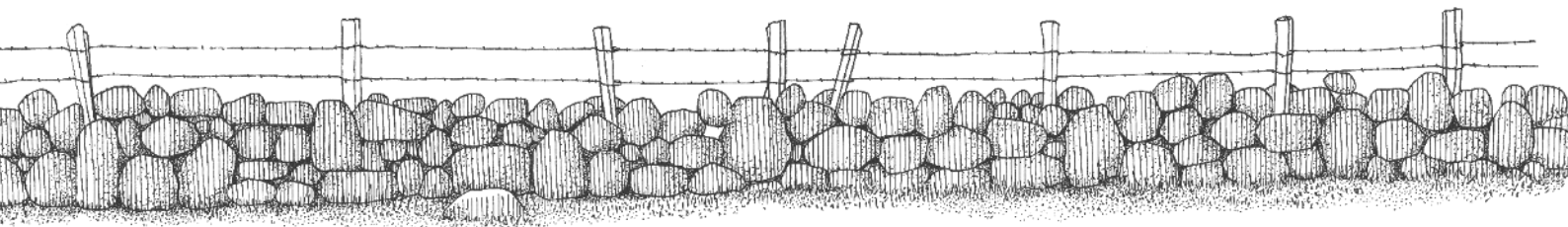
Thématiques de l'année : **L'eau, l'arbre, les paysages**



Lac de Bonnecombe © B. Colomb, Lozère sauvage, PACT Aubrac

École du Parc

Présentation



Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été créé en 2018. Situé à cheval sur les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes et sur les départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère. Le Parc rassemble 78 communes (64 membres et 14 partenaires).

La sensibilisation et l'éducation font partie des cinq grandes missions pour les 58 Parcs naturels régionaux de France.

Le Parc de l'Aubrac propose aux établissements du territoire des actions de sensibilisation.

Pour l'année scolaire 2025-2026 nous vous proposons de bénéficier du dispositif École du Parc, construit en toute complicité avec les services de l'Éducation nationale et avec les intervenants qui proposent des animations en lien avec les patrimoines de l'Aubrac.



Les objectifs

- **Observer, comprendre et se questionner** sur l'environnement quotidien.
- Apporter des clefs de compréhension pour **agir concrètement et participer à l'évolution du territoire**.
- Développer une **approche sensible et scientifique du territoire** liant culture et développement durable.
- Permettre la mise en œuvre de **projets transversaux liés aux patrimoines de l'Aubrac** (naturels et culturels : flore, occitan, patrimoine bâti...).
- Permettre la mise en œuvre de projets favorisant **échanges et rencontres entre les établissements du territoire** (scolaires, accueils de loisirs, structures sociales, maisons de retraite, intergénérationnel...).



Comment ça marche ?

Votre établissement est situé sur le territoire du Parc naturel régional de l'Aubrac, sur l'une des 78 communes membres ou partenaires, voir la liste des communes :

<https://www.parc-naturel-aubrac.fr/le-parc/cartes/>

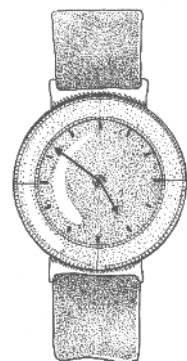
À partir de l'une ou de plusieurs des thématiques définies par la commission éducation du Parc (élus et représentants de l'Éducation nationale) et du répertoire d'intervenants, vous construisez votre projet sur mesure pour votre groupe et vous le proposez au Parc. Votre projet sera étudié par la commission éducation qui pourra décider de le retenir suivant les critères présentés ci-dessous.

Les projets retenus bénéficieront de 4 demi-journées d'animation des intervenants École du Parc et l'organisation d'une journée de restitution au mois de juin réunissant tous les groupes bénéficiaires pour une journée festive et pédagogique.

Le Parc assure également la coordination et l'édition d'un livret, distribué gratuitement à tous les participants, qui permettra de valoriser leurs productions (art visuel, musique, écriture...).

Pour être retenu, votre projet devra :

- ✓ Répondre à l'une ou à plusieurs thématiques proposées en lien avec le territoire dans une démarche de projet pluridisciplinaire : exploration / questionnement-recherche / interprétation et valorisation.
- ✓ Faire appel à deux intervenants de l'École du Parc : l'un en éducation à l'environnement et l'autre en éducation artistique et culturelle.
- ✓ Proposer un temps de croisement des publics avec la prévision d'un échange autour du thème avec une autre structure (école, collège, lycée, EHPAD, établissement d'accueil de personnes en situation de handicap, établissement scolaire...).
- ✓ Être en adéquation avec le projet de votre établissement.
- ✓ Respecter le calendrier proposé et être présent sur les temps collectifs (journée de préparation et de restitution).
- ✓ S'inscrire dans une logique d'appropriation et de partage avec la participation au livret de valorisation d'une part et à la journée de restitution d'autre part.



à vos agendas !

Du 10 juin au 19 septembre 2025 :

Définition des grandes lignes de votre projet et renvoi du **bulletin d'inscription**

Ne pas hésiter à entrer en contact avec les intervenants et/ou la chargée de mission éducation et/ou les conseillers pédagogiques pour un appui pour définir votre projet.

19 septembre :

Date limite du retour du **bulletin d'inscription**

25 septembre :

Sélection des projets par la commission éducation du Parc

Du 26 septembre au 28 novembre :

Si votre projet est sélectionné, vous devez **organiser une réunion** pour finaliser les contenus et échéances avec les deux intervenants mobilisés. **Renseignement et signature de la fiche projet.**

Pensez à inviter la chargée de mission éducation du Parc et/ou les conseillers pédagogiques.

15 octobre :

Rencontre et préparation dans le cadre d'une journée dédiée enseignants, animateurs... participent à une journée de rencontre et d'enrichissement de leur projet avec les intervenants École du Parc.

28 novembre :

Date limite du retour de la **fiche projet** signée par les intervenants et l'enseignant

Du retour de la fiche projet validée jusqu'à la fin de l'année scolaire :

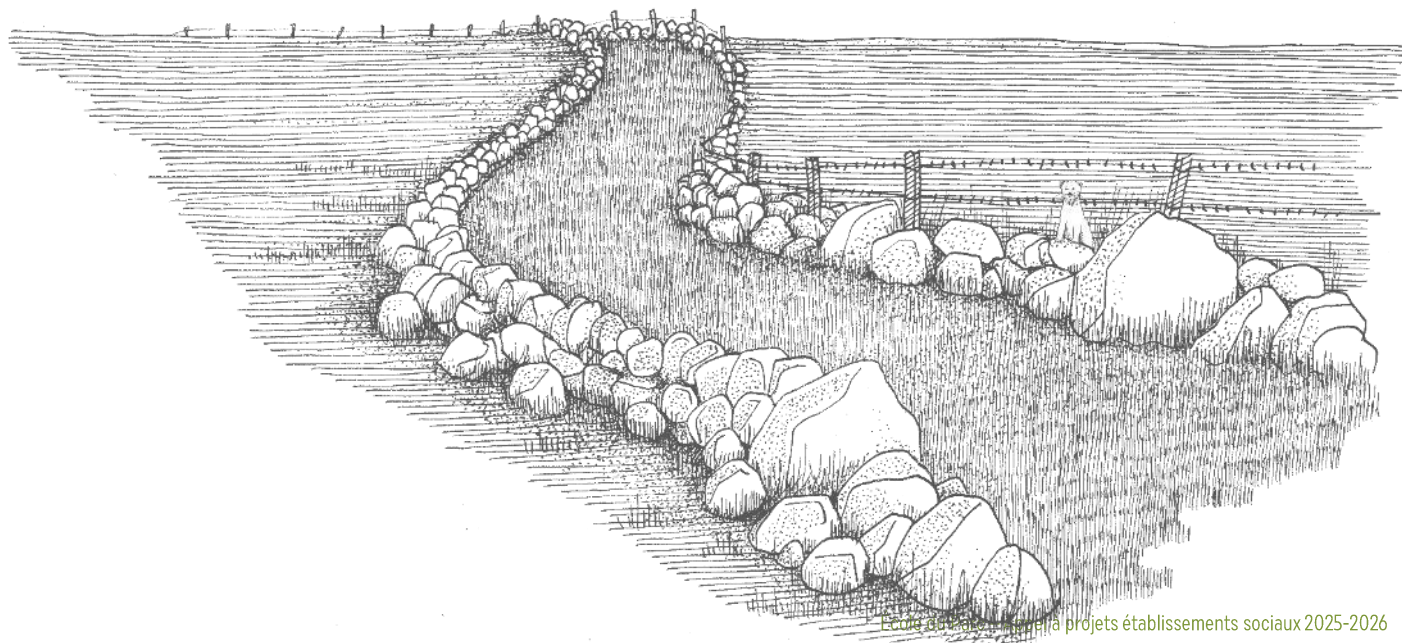
Mise en œuvre des projets !!

10 avril 2026 :

Date limite du retour des productions pour le **livret de valorisation**

19 juin 2026 :

Journée festive de restitution avec tous les groupes bénéficiaires !



N'hésitez pas à découvrir sur le site Internet du Parc les actions portées en lien avec ces thématiques : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/>

Intention

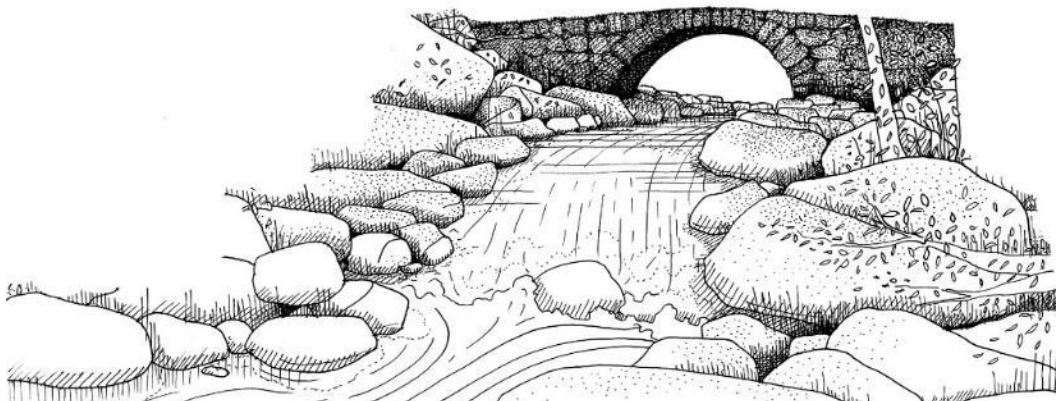
Quelle(s) que soi(en)t la ou les thématique(s) retenue(s) les projets devront s'inscrire dans une approche large où chacun sera amené à réfléchir à son rôle comme partie intégrante de ces dynamiques environnementales. Ces projets devront favoriser pour chacun la possibilité d'être un acteur de son environnement en le respectant et en considérant l'importance de préserver les ressources.

L'École du Parc, c'est aussi l'école du dehors ! Pour parler d'environnement, le mieux reste encore de s'y immerger. L'expérience gagnera à être prolongée.

1 | L'eau

Parce que les zones humides et les petits cours d'eau font les grandes rivières, la préservation de l'eau sur le territoire de l'Aubrac constitue un véritable enjeu. Une ressource indispensable qui : favorise une flore et une faune diversifiées, permet l'activité d'élevage, façonne les paysages et alimente de nombreux foyers en eau potable.

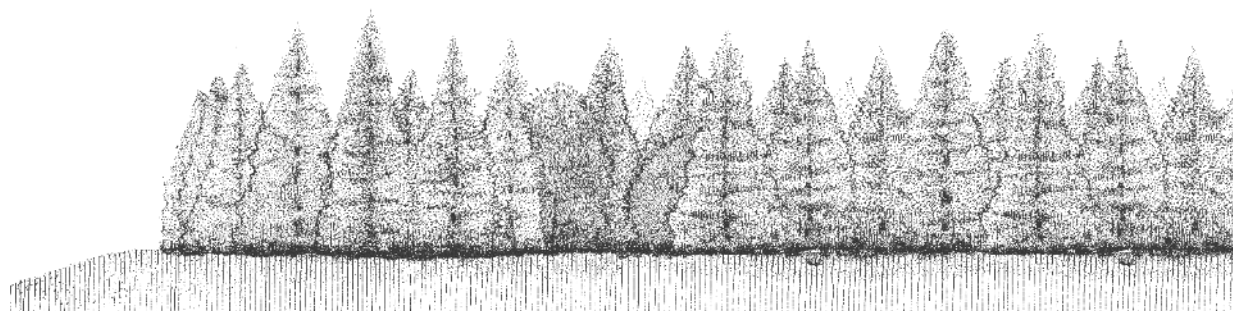
En prenant appui sur l'environnement proche, les projets pourront aborder différents enjeux : la ressource en eau (grand cycle de l'eau), l'eau potable et l'assainissement (petit cycle de l'eau), l'eau dans le monde et les tensions croissantes (sécheresses et inondations, pollutions). Cela en lien avec la compréhension avec la biodiversité associée aux rivières et aux zones humides.



2 | L'arbre

L'arbre sous toutes ses formes occupe une place importante sur le territoire du Parc de l'Aubrac. On le retrouve bien sûr dans les forêts ainsi que dans les haies et les bandes boisées mais aussi de manière isolée. La végétation de manière générale et l'arbre en particulier constituent de véritables régulateurs climatiques, ils sont nos alliés pour s'adapter au changement climatique mais sont aussi vulnérables.

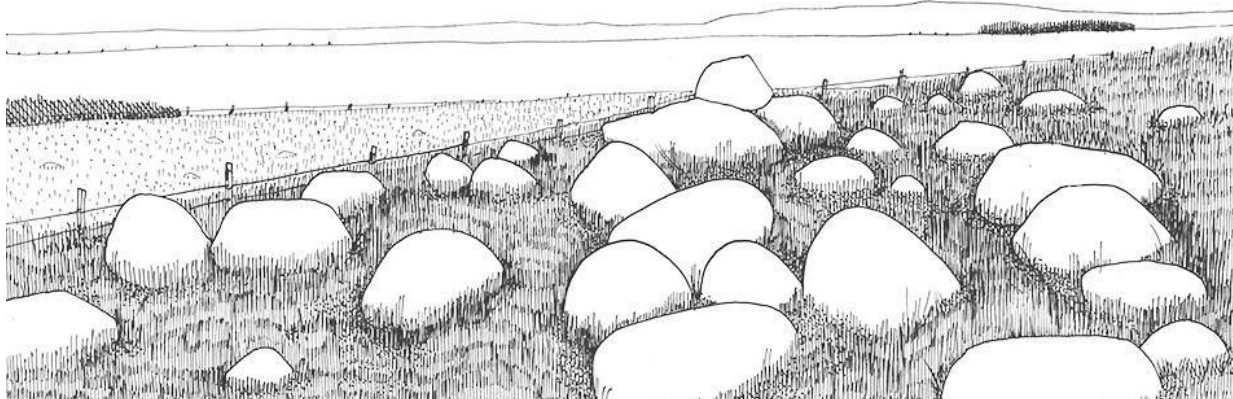
Les projets, en prenant appui sur l'environnement proche, pourront permettre de s'intéresser à la diversité de ces milieux. Ils constituent un moyen pour s'approprier des valeurs comme le respect des écosystèmes et du vivant ou la considération des générations futures. Ils pourront favoriser la perception des grandes fonctions écologiques, économiques et sociales de l'arbre et de la forêt.



3 | Les paysages

Le Parc naturel régional de l'Aubrac possède des paysages variés qui résultent à la fois des sols et de leur formation, de la présence d'eau, de la végétation mais aussi et surtout des activités humaines. Du haut plateau avec ses prairies d'estive parsemées de murets et de bâtis agricoles aux vallées du Lot et de la Truyère avec un climat plus doux et des pentes aménagées en terrasses en surplomb des bourgs. Sans oublier les reliefs de collines ou de montagnes et les espaces aménagés autour de projets liés à l'activité économique au transport ou à l'énergie.

Ces paysages peuvent faire l'objet de projets pédagogiques autour des répercussions de l'activité humaine et des effets des solutions d'amélioration, d'adaptation, d'atténuation ou de contournement envisagées pour y remédier, à travers leurs aspects diurnes et nocturnes. C'est aussi l'occasion d'aborder de manière transversale le lien des paysages à la biodiversité, à la géologie et à l'activité humaine.



Quelques exemples de projets réalisés en 2024-2025 :

Préservons nos forêts, agissons pour le climat : Collège du Haut Gévaudan de St Chély d'Apcher (4^{ème}) – Des mathématiques à la nature et à l'agriculture, il n'y a qu'un pas. Ces élèves ont poussé la porte qui mène au champ et ont découvert le principe du sylvopastoralisme, prétexte au calcul et à la géométrie avec une illustration de terrain basée sur le théorème de Pythagore.

L'arbre, un super ami pour la vie : École de St Amans des Côtes (CP-CE1) – Partir sur les chemins, crayon en main, regarder, s'inspirer et créer. Identifier les arbres, du châtaignier de la lisière de la forêt au bouleau de la cour de l'école, et comprendre comment ces êtres vivants fonctionnent et interagissent avec les humains qui apprécient leurs supers pouvoirs.

De l'eau tout autour de nous : Micro crèche de la Viadène à St Amans des Côtes – A tout petits pas, sauter dans les flaques et expérimenter l'eau : du son qu'elle produit, des couleurs qu'elle révèle aux plantes qu'elle permet de faire pousser, tout est prétexte à la découverte et à la création.

Eau chaude & eau froide : École de Chaudes Aigues (CP-CE1) – Au fil de l'eau, les élèves ont enquêté tout au long de l'année sur la présence de l'eau dans la ville et aux alentours : source, tourbière, rivière... Ils se sont intéressés à la biodiversité liée à ces écosystèmes qui les a inspirés pour créer une histoire.

Vous retrouverez ces projets et d'autres ici : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/actions-educatives/ecole-du-parc/2024-2025-les-projets-des-ecoles/>



A vous de jouer !

A vous de bâtir votre projet en vous appuyant sur l'une des deux thématiques et sur le répertoire d'intervenants joint. Les projets s'envisagent sur le temps long, à l'année, et nécessite une régularité et une assiduité des participants.

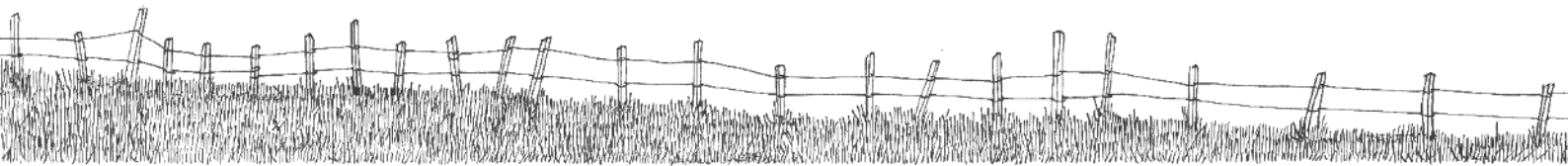
Le bulletin d'inscription ci-dessous est à renseigner et à transmettre pour que votre candidature soit étudiée par la commission éducation afin que votre projet soit potentiellement retenu.

La chargée de mission éducation du Parc peut être sollicitée si vous avez besoin d'une aide pour construire votre projet : solveig.cherrier@parc-naturel-aubrac.fr / 07 72 51 00 50

Si vous avez besoin de plus d'éléments sur les animations qui peuvent être proposées par les intervenants, vous pouvez les contacter directement.

Bulletin d'inscription

Établissements sociaux



Merci d'adresser ce bulletin complété et signé **avant le 19 septembre 2025**

par mail à : education@parc-naturel-aubrac.fr

par courrier à : Solveig Cherrier, PNR, 7920 route d'Aubrac, 12470 Saint Chély d'Aubrac.

Coordonnées de l'établissement

Nom de l'établissement :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Email :

Information sur le groupe

Remplir un dossier par groupe

Nom & Prénom du porteur de projet : (animateur.rice / éducateur.rice...)
Téléphone :
Email professionnel :
Groupe concerné : <i>Tout renseignement permettant de comprendre à qui s'adresse le projet (âge...)</i>
Effectif total du groupe :

Avez-vous déjà bénéficié d'animations organisées dans le cadre d'une action proposée par le PNR de l'Aubrac ? Si oui, merci de préciser quelle(s) action(s), quelle(s) année(s) :

Votre projet

Autour de quelle(s) thématique(s) souhaitez-vous travailler :

- ☐ L'eau ☐ Les paysages
☐ L'arbre

Contexte :

Quel est le point de départ du projet ? Dans quel cadre s'inscrit cette action ? (Références au projet d'établissement, à un projet mis en œuvre localement, sur le territoire de la commune...)

Titre proposé pour l'action :

Le thème retenu doit ressortir dans l'intitulé

Découvrir, apprendre :

Quelles sont les pistes que vous souhaitez explorer avec votre groupe (préciser les actions concernées, les ressources du territoire... - sur lesquelles vous pensez vous appuyer)

Les critères de sélection des projets par la commission éducation :

A minima : Lien à l'une ou l'autre des thématiques et au territoire / cadre global d'un projet en Education au Développement Durable / Identification de 2 intervenants (1 EAC, 1EE) / Approche pluridisciplinaire / Croisement des publics / Participation au livret de valorisation / Participation à la journée de restitution / Cohérence avec le projet classe, établissement.

Au besoin : Enrichissement du projet avec d'autres actions / exploration, activités dehors / Hiérarchisation suivant si l'établissement a déjà été bénéficiaire ou non sur les années antérieures / Hiérarchisation suivant une logique de répartition géographique sur le territoire du Parc.



Déroulement du projet

Le Parc prend en charge 4 animations qui doivent être assurées par deux intervenants École du Parc, l'un en Éducation à l'Environnement (EE) et l'autre en Éducation Artistique et Culturelle (EAC), l'ensemble composant un projet en Éducation au Développement Durable.

NB : Les éventuels frais de transport sont à la charge de l'établissement ; certains projets peuvent engendrer des achats de fournitures et des frais supplémentaires qui seront aussi à votre charge.

Séance 1 : ☐ EE ou ☐ EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 2 : ☐ EE ou ☐ EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 3 : ☐ EE ou ☐ EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 4 : ☐ EE ou ☐ EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Autres séances :

Indiquer ici si vous envisagez d'enrichir votre projet avec d'autres interventions que celles mentionnées plus haut (sortie avec d'autres personnes ressources, séances menées directement par l'animateur ou l'éducateur, sorties culturelles liées...) :

S'approprier, partager :

☐ Croisement avec une autre structure du territoire

Dans le cadre de ce projet, nous vous demandons d'avoir un temps d'échange/de partage sur la thématique avec une autre structure (école, collège, maison de retraite, structure d'accueil de personne en situation de handicap, association de loisirs...). Préciser ici l'action envisagée.

Structure associée :

Action envisagée :

☐ Participation au livret de valorisation avec des productions des participants (écriture, illustration, film, musique...)

Piste de production envisagée :

☐ Participation du groupe à la journée de restitution en fin d'année scolaire

NB : Les frais de déplacement pour se rendre à cette journée sont à la charge des établissements / pour les centres de loisirs, la participation physique ne sera pas possible, car cette journée est organisée sur le temps scolaire. Néanmoins le partage d'une production est à envisager (exposition, format sonore...).

☐ Autre action envisagée (article, exposition, spectacle...)

Descriptif de la/des actions envisagées :

N'hésitez pas à joindre toute information complémentaire qui pourrait appuyer votre candidature

Date, cachet et signature du chef de l'établissement :

